



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MOBILISATION EXCEPTIONNELLE POUR L'EMPLOI PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE #TOUSMOBILISÉS

Arras, le 3 juillet 2020

La formation et l'emploi constituent l'une des priorités du plan "Quartiers d'été". Cette priorité s'incarne, notamment pendant la période estivale, par la mise à disposition d'une offre d'emplois saisonniers.

Vous êtes en activité partielle, en recherche d'emploi, ou vous recherchez un emploi saisonnier dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, des transports, de la logistique, de l'aide à domicile, de l'énergie ou encore des télécommunications ? Vous pouvez vous rendre sur la plateforme :

<https://mobilisationemploi.gouv.fr/#/accueil> .

Vous êtes un employeur à la recherche de salariés ? Vous pouvez également déposer une offre d'emploi via cette plateforme.

Plus de 12 000 offres sont d'ores et déjà disponibles.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



@prefetpasdecalais



@prefet62